

p. B. 15.29. Austr.

G. Hoff

CF/zu

Le 2 mars 1970

Note pour le Chef du DépartementVisite le 2 mars de l'Ambassadeur
d'Australie (résidant à Vienne)

Pour votre information, veuillez trouver ci-joint une note résumant l'essentiel de l'état de nos relations avec l'Australie.

Monsieur R. Baumgartner sera présent lorsque vous recevrez aujourd'hui à 16.50h l'Ambassadeur Morris.

Service politique Est

10. F. Hoff
(F.P. Châtelain)

Annexe: 1 note

Note pour le Chef du Département

Visite de l'Ambassadeur d'Australie le 2 mars 1970

Nous entretenons de bonnes relations avec l'Australie.

Communauté suisse

Pays neuf en plein développement économique, l'Australie est largement ouverte à l'immigration suisse. A la fin de 1968, 7117 de nos compatriotes y résidaient, dont 3692 possédaient également la nationalité australienne. La législation locale prévoit que les étrangers habitant de façon permanente en Australie sont soumis au service militaire obligatoire. Cependant les ressortissants suisses qui ne possèdent pas également la nationalité australienne sont exempts du service obligatoire par application d'un accord que nous avons signé en 1855 avec le Royaume-Uni et dont l'Australie devenue indépendante a admis l'application à son territoire.

Accord aérien

Nous avons manifesté à plusieurs reprises au gouvernement australien, récemment encore lorsque nous avons dû autoriser la conversion d'un emprunt de 60 millions de francs, notre intérêt à la conclusion d'un accord aérien. Nos approches n'ont toutefois pas eu de résultat positif car Canberra estime que le volume du trafic entre les deux pays n'est pas encore suffisant pour justifier l'ouverture éventuelle d'une ligne SWISSAIR.

Double imposition et investissements

Nous avons proposé aux Australiens en 1969 la conclusion d'un accord en vue d'éviter la double imposition. Notre industrie est très intéressée à la signature d'un tel accord en raison de ses importants investissements en Australie qui vont encore s'accroître. Alusuisse a investi 1,3 milliard de francs alors

- 2 -

que la chimie bâloise, notamment CIBA, ainsi qu'Ursina, Nestlé consacrent également des montants substantiels au développement d'entreprises industrielles. Une délégation suisse sous la direction de M. Locher, directeur de l'administration fédérale des contributions, se rendra dans le courant de l'été en Extrême-Orient. A cette occasion elle passera par l'Australie pour y entamer les négociations.

Livraison d'avions Pilatus Porter

En 1967, l'armée australienne a passé commande de 30 avions du type Pilatus Porter au fabricant de Stans. 15 de ces appareils avaient déjà été livrés lorsque le chargé d'affaires d'Australie nous a fait savoir l'an dernier que trois d'entre eux avaient été mis, non armés, à la disposition du contingent australien au Vietnam pour des missions de liaison. Nous avons alors prié les autorités australiennes de retirer les appareils en cause - dont le nombre s'était entre-temps réduit à deux - du théâtre d'opérations et de nous donner des assurances quant à la non utilisation au Vietnam de tous les appareils déjà livrés, faute de quoi les autorisations d'exportation ne seraient pas accordées pour le solde de la commande. Après plusieurs refus des Australiens et recharges de notre part, les assurances que nous demandions ont été données pour le 16ème appareil dont le montage est terminé et pour les éventuelles livraisons à venir. Cependant, Canberra n'a pas accepté de retirer les deux Pilatus Porter engagés au Vietnam. Cette affaire est donc actuellement sous examen.

Ouverture d'une ambassade d'Australie à Berne

L'Australie a décidé d'ouvrir dans le courant de 1970 une ambassade à Berne à la tête de laquelle sera placé un chargé d'affaires intérimaire. L'ambassadeur accrédité en Suisse conservera sa résidence permanente à Vienne.

Affaires financières

Depuis 1953 l'Australie a placé six emprunts sur le marché suisse pour un montant global de 350 millions de francs, le premier d'entre eux, de 60 millions, ayant été remboursé.

Echanges commerciaux en 1969

Importations suisses: frs 44,4 mio.

Exportations suisses: frs 236 mio., soit 1,1% de nos exportations globales.

Tendance des échanges: augmentation.